

Avis voté en plénière du 15 novembre 2017

Vers la démocratie culturelle

Déclaration du groupe de l'Outre-mer

Il n'y a pas de culture française mais il y a une culture en France et elle est diverse... »

Lorsque cette phrase a été prononcée, elle a déclenché protestations et indignations venant de nombreux côtés.

L'idée sous-jacente signifiait peut-être que toute la richesse culturelle de la France à un visage unique à une parole univoque, à une histoire uniforme.

La culture française est un fleuve puissant nourri par de nombreux confluent dans lesquels s'entremêlent histoire, tradition, modernité et qui tend vers l'universel.

Cet avis a le mérite de mettre en exergue ce qu'est la démocratie culturelle, il remet en cause la supériorité d'une forme de culture sur toutes les autres et qu'on voudrait dépositaire unique d'une culture dite légitime, sans pour autant tomber dans le postulat que tous les goûts sont eux légitimes refusant de faire vivre la culture de l'entre-soi.

Il rappelle que le véritable enjeu de la démocratie culturelle est d'interpeller la conscience de tous pour que chacun comprenne par la pratique ou l'exposition culturelle que c'est ensemble que nous faisons société mieux, civilisation.

Toutefois, il convient également de décrire en quelques mots les maux des territoires ultramarins en ce domaine car ils souffrent d'un double handicap culturel :

- D'abord, celui du manque de formation initiale qui se traduit par l'exode des jeunes mais surtout par l'insuffisance des offres et des recrutements dans le secteur culturel et artistique ;
- Ensuite, celui de la faiblesse du déploiement des aides particulièrement celles de l'Etat au titre de la médiation et de la vulgarisation culturelle.

Pourtant le métissage culturel qui bouillonne dans les Outre-mer est une chance pour la République que nous devons tous construire et promouvoir. Les cultures des Outre-mer disposent de réels potentiels de rayonnement régional et national qu'il faut valoriser.

L'avènement du centre Jean-Marie TJIBAOU en Nouvelle-Calédonie, symbole de la reconnaissance de l'identité Kanak ou encore les exemples du classement du Maloya de La Réunion en 2009, du Gwoka de Guadeloupe en 2014, tous deux inscrits au patrimoine immatériel de l'UNESCO, témoignent de cette formidable richesse.

Celle-là même qui permettait au père de la négritude, Aimé CESAIRE d'écrire dans sa définition de la culture : « c'est tout ce que les hommes ont imaginé pour façonner le monde, pour s'accommoder du monde et pour le rendre digne de l'homme...L'homme de culture doit être un inventeur d'âmes ».

Le Groupe de l'Outre-mer a voté l'avis.